

Reprise des permanences: lundi 30 août 2021 14h30

La plupart de nos activités vont reprendre normalement; il est obligatoire d'être à jour de son adhésion 2021 pour y participer.

Extrait des statuts : ARTICLE 5 : ADMISSION

Pour faire partie de l'Association, il faut adhérer sur la base du volontariat et être à jour de ses cotisations.

Extrait du règlement intérieur : Pour participer ou s'inscrire à l'une ou plusieurs des activités, à un voyage ou une sortie, il est obligatoire de s'acquitter de son adhésion, quelle que soit la date de celle-ci hormis pour les activités concernées par le partenariat.

L'adhésion est à considérer pour l'année civile. Il n'y a pas de «prorata-temporis».

Le BOWLING ça continue un jeudi sur deux, 26 août– 9 septembre...

Le karting une fois par mois : 25 août—22 septembre.

La danse à partir du mardi 14 septembre.

Couture tous les jeudis, 9h30 à 11h30 à partir du 19 août.

Cartes et jeux tous vendredis à partir du 10 septembre sauf le vendredi du scrapbooking.

Scrapbooking : un vendredi par mois à partir du 15 octobre.

Rando : un jeudi sur deux ; La première à Challes le 2 septembre.

Marche nordique : tous les mardis 14h30 à partir du 7 septembre.

Peinture sur soie et cartonnage : Tous les mardis 14h30.

GYM : Date à venir, si ça reprend en fonction du nombre d'inscrits tous les lundis matin.

Ateliers mémoire : Du 14 janvier au 14 mars.

Informatique : réunion de préparation le 7 septembre (Pôle associatif Coluche)

Marche douce : les jeudis alternés avec rando, 9h00 (parking du Verger)



Bonne fin de vacances, revenez-nous en forme...